

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 6 octobre 2017 – 9h30 et 14h00

Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Interpellations

- 2.1. de M. Michel Colson adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente du Gouvernement, concernant la coopération intra-francophone consécutive aux accords de la Sainte-Emilie
- 2.2. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge de l'Enseignement, concernant la création d'une école secondaire sur le site du CERIA
- 2.3. de Mme Véronique Jamoulle adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge de l'Enseignement, concernant l'augmentation des cas de phobie scolaire
- 2.4. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Cohésion sociale, concernant l'évaluation du parcours d'intégration obligatoire pour les primo-arrivants
- 2.5. de M. André du Bus de Warnaffe adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant la politique de lutte contre la tuberculose
- 2.6. de M. Alain Maron adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, et à Mme Céline Fremault, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant l'étude de programmation et les modifications du décret relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'Action sociale, de la Famille et de la Santé
- 2.7. de Mme Caroline Désir adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, et à Mme Céline Fremault, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant la réaction aux propos des anti-IVG
- 2.8. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à M. Didier Gosuin, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant les primes de Bruxelles-Formation pour les fonctions critiques

- 2.9. de Mme Fatoumata Sidibé adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant l'état des lieux de la mise en œuvre des recommandations émises par l'ONU pour les personnes handicapées en 2014

et interpellation jointe de M. Ahmed El Ktibi adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées

- 2.10. de Mme Nadia El Yousfi adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant l'augmentation du nombre de familles monoparentales

- 2.11. de Mme Simone Susskind adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de l'Action sociale, concernant la prostitution estudiantine et la publicité qui en est faite « #sugarbabies »

3. Questions orales

- 3.1. de Mme Dominique Dufourny adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Cohésion sociale, concernant le manque de places dans les établissements dispensant des cours d'intégration en français en vue d'acquérir la nationalité belge

- 3.2. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant les nouvelles recommandations du Conseil supérieur de la Santé sur la prévention du papillomavirus

- 3.3. de M. Marc Loewenstein adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant la formation des PMR à la conduite de chaises roulantes et de chaises roulantes électriques

- 3.4. de M. Michel Colson adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de l'Action sociale, concernant le financement de la Clinique de Concertation

4. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 11h00)

fixée(s) à 14h00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21